ACTAVIE

Notaires à vos côtés depuis 1773

Pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier de séparation

- Contrat de mariage,
- Livret de famille,
- Copie des CNI de chacun des époux,
- Les éléments d'actifs :
  - ✓ Titres de propriété (biens immobiliers),
  - ✓ Statuts + KBIS (parts sociales ou actions de sociétés),
  - ✓ Coordonnées des banques (comptes bancaires),
  - ✓ Copie carte grises des véhicules.

- Les éléments du passif :
  - ✓ Prêts immobiliers (tableaux d'amortissements et coordonnées des banques),
  - ✓ Prêts à la consommation (tableaux d'amortissements et coordonnées des banques),
  - ✓ Autres dettes diverses

SAS ACTAVIE

Christian HADDAD - David RAULT - Anna DUFFO-LE STRAT - Claire DUGOR, Notaires associés

Avec la collaboration de Caroline AUBREE-CAUVIN et Dorothée RAOUL-HENRIAT - Notaires

Successeurs de Maîtres LE BOULAIRE, JEGU, FRAPPER, MARTIN, LE STRAT et DUGOR

Titulaire de deux offices notariaux : Siège : 3 bis, rue Louis Billet - B.P. 80109 - 56401 AURAY Cedex - Tél. 02 97 24 00 13 Création : 12, Place Joffre - B.P. 20326 - 56400 AURAY Cedex - Tél. 02 97 31 19 2

Mail : actavie@notaires.fr / Site internet : actavie.notaires.fr

Etude ouverte du lundi au vendredi – Réception sur rendez-vous -- Parkings Place Notre Dame et Place Joffre

R.C.S. LORIENT D 312 694 193 00029 - Membre d'une association agréée